



PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



LIEU DE LA FORMATION

DÉPARTEMENT 33

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeant
Responsable de secteur
Manager
Personnel encadrant
(responsable RH, représentants
du personnel, référent au CSE,...)

PRÉ-REQUIS

aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

1 ou 2 jours selon le niveau
d'approfondissement souhaité
Calendrier sur demande

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire qui suit la formation « prévention des risques psychosociaux » sera en mesure de :

- Mieux comprendre les enjeux et le cadre réglementaire des RPS
- Maîtriser le vocabulaire en rapport avec une situation de RPS
- Identifier les liens entre risques psychosociaux et qualité de vie au travail (QVT)
- Anticiper les situations génératrices de risques
- Elaborer un plan de diagnostic et mettre en place un plan de prévention des risques psychosociaux pilotable par les acteurs internes des organisations de travail

CONTENU DE LA FORMATION

La formation « prévention des risques psychosociaux » est organisée autour de deux axes :

Les enjeux et le cadre réglementaire lié aux RPS

- Cadre légal de la prévention des RPS et repères historiques
- Définition des RPS et notions clés
- Liens entre RPS et QVT

La démarche de prévention des risques psychosociaux

- Réaliser un diagnostic des RPS dans son entreprise
- Conduire un projet en prévention des risques psychosociaux
- Elaborer un plan d'action opérationnel à partir d'outils concrets (feuille de route, plan de prévention des RPS)

CONDITIONS DE FORMATION

Formation de 14 h pour un groupe de 8 à 12 personnes
Notre démarche de formation est fondée sur :

- Une écoute active des stagiaires sur leurs attentes par rapport à la formation (tour de table en début de session)
- des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- l'échange à partir des travaux des participants sur le temps de formation
- des supports de formation variés en fonction des objectifs de la journée : vidéos, articles, etc..

MODALITÉS D'ÉVALUATION

évaluation continue tout au long de la formation par l'intervenant
attestation des acquis de formation

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23



PROFIL DES INTERVENANTS

Smahil Mécif

Ergonome, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
Chef de projet en Activité Physique Santé (Handicap, Vieillesse, Maladies
chroniques, ...).

Expérience en EHPAD, SSR, domicile, en entreprise,...

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23